

<p style="text-align: center;">Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 9 juillet 2019 au château de Goutelas</p>

Ce CA était ouvert à toute l'équipe des salariés de l'Association Départementale

Etaient présents:

Baptiste, Carine, Cassandra, Cécile, Christine, Danielle, Delphine, Eric, Flavie, Guillaume, Hassan, Isabelle, Laurence, Nicolas, Yves

Etaient excusés:

Ayachi, Christian, Sylvie

1^{er} temps de travail

Autour de notre projet associatif et suite aux échanges qui ont suivis l'Assemblée Générale du 13 avril, Jérôme NOIR, animateur de la rencontre, a proposé une synthèse détaillée de ce qui avait été exprimé. A partir de ce travail, un document reprenant les grandes thématiques et les actions correspondantes proposées est soumis aux participants à ce CA. Tous ont pu s'exprimer sur ce qu'ils estimaient être prioritaire, sur les précisions à apporter pour une meilleure compréhension, sur leur perception des actions à mener. Les cinq thématiques en débat ;

- Développer la communication interne et externe du réseau
- Construire une parole partagée et la défendre politiquement
- Formaliser notre identité commune et contemporaine, la faire connaître
- Penser l'activité « services » du réseau
- Agir ensemble

2^{ème} temps de travail

L'Association Départementale des MJC de la Loire est « Tête de Réseau ». Elle se doit d'anticiper sur les changements, les mutations de notre environnement afin de pouvoir se positionner clairement et affirmer notre identité. Les participants au CA étaient invités à énoncer les sujets présents ou à venir qui suscitent des questionnements, en vrac :

- La DDCS qui intègre l'Education Nationale
- L'évolution de la formation professionnelle. Les organismes collecteurs (OPCA) remplacer par l'URSSAF
- Les prochaines élections municipales et les Com com
- Notre capacité/incapacité à interagir sur les politiques publiques
- La possibilité ou volonté d'agir (ou non) sur les politiques publiques locales
- La (re)naissance de la plateforme régionale des MJC en AURA
- L'impact du SNU sur la Service Civique
- L'évolution des Com com (taille, territoire)
- La fin programmée (?) des Conseils Départementaux en 2021
- La refondation de la CMJCF (novembre 2019)
- L'évolution sur les modes de fréquentation et pratiques dans nos associations
- L'évolution des besoins exprimés ou non des MJC par rapport à l'AD42
- Les nouvelles demandes (exigences) de l'Etat pour les associations d'Education Populaire par rapport à des valeurs républicaines

- La reconnaissance que nous sommes des acteurs clés dans les politiques jeunesse
- L'ouverture au champ universitaire
- L'intérêt plus fort pour le collectif dans notre réseau
- Le besoin d'un discours commun avec les autres fédérations d'Education Populaire
- La création de postes complémentaires
- Notre positionnement par rapport aux réseaux sociaux et à leur utilisation
- L'évolution dans les gouvernances
- L'engagement, le positionnement dans le travail
- L'engagement des jeunes sur l'éducatif (animateurs BAFA ?)
- L'évolution dans les rapports bénévoles/professionnels
- Le modèle économique de l'AD42

Ces sujets seront répartis et travaillés par pôle.

La nuit est tombée, la séance terminée.

A noter : le travail mené, fortement collectif, a été apprécié par tous.

YP

**Prochain Conseil d'Administration
le mardi 10 septembre 2019 à 19 h
au siège de Feurs**